

Toulouse, le 15 février 2018

La directrice académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Garonne

à

Mesdames et Messieurs les enseignants des 1^{er} et 2nd degrés, les personnels d'éducation et d'orientation, psychologues et personnels de la filière administrative

S/C de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

S/C de Mesdames et Messieurs les IEN



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

DPAE1

Direction des Personnels
de l'Administration et de
l'Encadrement

Dossier suivi par
Anne-Marie Manès
Téléphone
05 36 25 76 22

Mél.
dpae1@ac-toulouse.fr

Adresse postale :
CS 87703
31077 Toulouse Cedex 4

Adresse physique :
75, rue Saint Roch
31400 Toulouse

Objet : Liste d'aptitude pour l'accès au grade de personnel de direction de classe normale au titre de l'année 2018

Réf : Note de service ministérielle à paraître prochainement

PJ : Imprimé du dossier de candidature

Tableau récapitulatif des candidatures et classement par département

Le décret n°2001-1174 du 11 décembre 2001 modifié portant statut particulier du corps des personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministère chargé de l'éducation nationale, prévoit en ses articles 3 et 6 un recrutement par voie de liste d'aptitude dans la classe normale du corps.

Le nombre de promotions par voie de liste d'aptitude peut atteindre le 15^{ème} des nominations prononcées l'année précédente dans le corps, quel que soit le mode d'accès considéré. Le nombre de possibilités de recrutement pour l'année 2018 n'est pas encore connu.

I - Conditions requises pour l'inscription

Les candidats à l'inscription sur la liste d'aptitude doivent remplir **au moins l'une des deux conditions suivantes, au 1^{er} septembre 2018 :**

1/ Soit :

- Etre fonctionnaire titulaire appartenant à un corps de catégorie A de personnels enseignants de l'enseignement du premier ou du second degré, de personnels d'éducation, de psychologues de l'Education nationale ou de la filière administrative relevant du ministre chargé de l'Education Nationale et dont l'indice brut terminal culmine au moins à la hors échelle A

ET

- Justifier de dix années de services en qualité de fonctionnaire titulaire dans un ou plusieurs des corps susmentionnés

ET

- Avoir exercé à temps plein, en position d'activité ou de détachement, des fonctions de direction dans un établissement d'enseignement ou de formation pendant vingt mois au moins, de façon continue ou discontinue, au cours des cinq dernières années scolaires.

2/ Soit :

- Avoir exercé à temps plein des fonctions de directeur adjoint de SEGPA, de directeur d'établissement spécialisé ou de directeur d'école du premier degré :

ET

- Justifier de cinq années de services dans ces fonctions en qualité de fonctionnaire titulaire.

II – Dépôt des candidatures

Les candidats sont invités à constituer un dossier portant avis de leur supérieur hiérarchique direct à partir de l'imprimé ci-joint, accompagné d'une lettre de motivation. Ils doivent adresser leur dossier de candidature original à la DSDEN du département d'exercice, et transmettre une copie par mail à dpae1@ac-toulouse.fr pour vérification de la recevabilité de leur demande.

Les candidats dont les dossiers seront déclarés recevables seront reçus en entretien par l'IA-DASEN du département d'exercice.

2/2

Pour la première fois cette année, en parallèle de l'établissement du dossier, les candidats devront **saisir leur candidature dans le portail agent de l'application SIRHEN** sur le site : <https://portail.agent.phm.education.gouv.fr>

La connexion au portail est également possible via les Portails Arena ou Pléiade. Une plate-forme d'assistance a été mise en place par le ministère. Cette plate-forme peut être contactée :

- par téléphone au numéro vert : 0800 100 600 du lundi au vendredi de 9h à 19h
- par courriel à l'adresse : sirhen-portail-agent@ac-toulouse.fr

L'ouverture du portail est fixée **du jeudi 15 février au dimanche 11 mars 2018 inclus (dates impératives)**.

III – Procédure et calendrier

Entretien avec le Directeur académique des services de l'éducation nationale

Afin d'examiner la pertinence de leur projet et leurs motivations, les candidats seront reçus par les Directeurs académiques des services de l'éducation nationale. Les candidats devront, à ce titre, prendre rendez-vous pour un entretien **au plus tard le lundi 12 mars 2018** auprès de mes services par courriel

chefcabda31@ac-toulouse.fr

Une copie du dossier papier dûment complété et signé devra être adressée par courriel au rectorat pour vérification des pièces et des conditions d'inscription **avant le rendez-vous**, aux adresses suivantes :

chefcabda31@ac-toulouse.fr
dpae1@ac-toulouse.fr

Merci d'indiquer en objet : « liste d'aptitude dans le corps des personnels de direction : » suivi de votre nom.

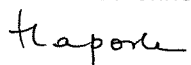
Retrait et dépôt des dossiers :

Un exemplaire en format Word du dossier à compléter est joint à la présente note. L'original du dossier, établi **en double exemplaire**, me sera remis, lors de l'entretien. Les dossiers seront, par la suite, adressés à la DPAE1 du rectorat par mes services pour le **mardi 13 mars 2018**.

Demandes d'information

Les candidats pourront obtenir toute précision sur les modalités de mise en œuvre de l'inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès dans le corps des personnels de direction auprès de Anne Marie Manès Rectorat DPAE1 (Tel : 05-36-25-76-22).

La directrice académique des
services de l'éducation nationale de
la Haute-Garonne


Elisabeth Laporte